



**Une complémentaire santé
adaptée à votre budget**

Vos cotisations au 1^{er} janvier 2025





Trois formules de garanties

Pour les actifs

Cotisations en % de PMSS	Régime 1	Régime 2	Régime 3
Adulte	1,70%	2,11%	2,45%
Equivalent des cotisations en euros*	66,73€	82,82€	96,16€
Enfant (gratuité à partir du 3ème enfant)	0,64%	0,83%	0,95%
Equivalent des cotisations en euros*	25,12€	32,58%	37,29€

Maintien des taux de 2 ans, soit jusqu'au 31/12/2026

(Hors PMSS et évolutions législatives et réglementaires)

Les équivalents en euros sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des arrondis. Le calcul de la cotisation se faisant sur le pourcentage du PMSS.

Le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale 2025 est de : 3925€

Contactez notre service de renseignement réservé au contrat du CDG 06 pour :

- réaliser un comparatif avec votre contrat actuel
- définir votre besoin et votre choix de formule
- être accompagné dans la résiliation et les démarches d'adhésion

Votre ligne directe :



09 88 98 55 04

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Pour les retraités

Deux possibilités :

1. Rester adhérent au contrat proposé par le Centre de Gestion

Cotisations en % de PMSS	Régime 1	Régime 2	Régime 3
Adulte	1,70%	2,11%	2,45%
Equivalent des cotisations en euros*	66,73€	82,82€	96,16€
Enfant (gratuité à partir du 3ème enfant)	0,64%	0,83%	0,95%
Equivalent des cotisations en euros*	25,12€	32,58€	37,29€

Les équivalents en euros sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des arrondis. Le calcul de la cotisation se faisant sur le pourcentage du PMSS.

Le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale 2025 est de : 3925€

Comment évoluent les cotisations du contrat retraité ? :

- **La 1ère année :** identique à la cotisation globale des actifs (part patronale + part salariale) *
- **La 2ème année :** majorée de +25 % par rapport à la cotisation globale des actifs *
- **La 3ème année :** majorée de +50 % par rapport à la cotisation globale des actifs *
- **A compter de la 4ème année :** elle n'est plus encadrée par la loi. L'assureur maintien ou propose de nouveaux tarifs en fonction des résultats du contrat *

2. L'offre « Mon Idéal Santé » de WTW :

- **Un contrat individuel sur mesure à destination des retraités**

Nous contacter : uniquement pour les renseignements relatifs au contrat retraités
Mon Idéal santé

■ **Du lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

0972 722 244

Non surtaxé

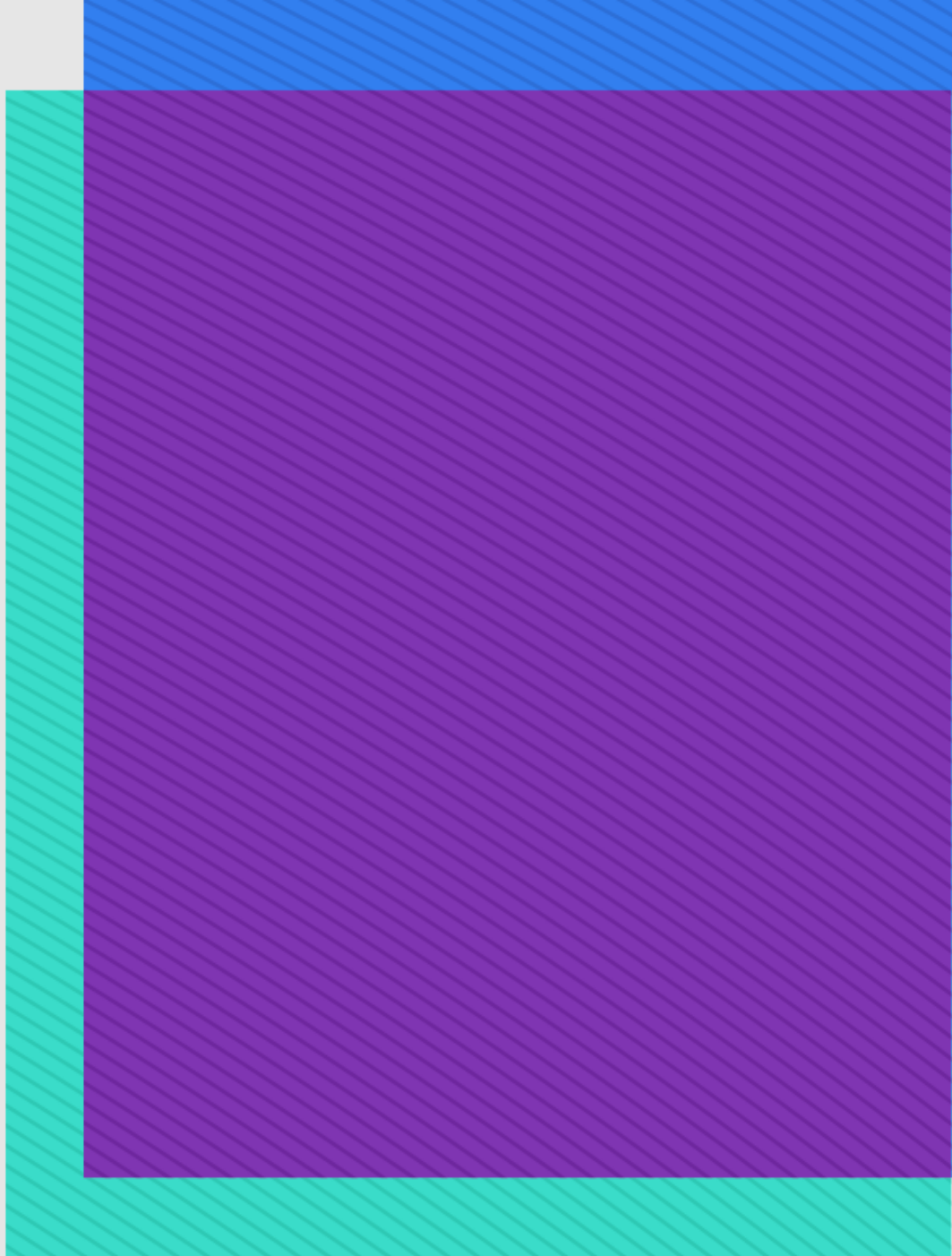
Prix d'un appel local

■ **Sur internet**

www.monidealsante.fr

■ **Par mail :**

sapi@wtwco.com



Willis Towers Watson France, Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège Social : Tour Hekla 52 Avenue du Général de Gaulle 92800 Puteaux. Tél : 01 41 43 50 00.

Télécopie : 01 41 43 55 55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637.

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). 4 Place de Budapest. CS 92459. 75436 Paris Cedex 09.